

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
D'INDRE-ET-LOIRE**

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

Du 1^{er} JANVIER AU 31 MARS 2021

SOMMAIRE

Service de l'Administration Générale

SOMMAIRE

N°	DELIBERATIONS	Pages
BUREAU DU 27 JANVIER 2021		
1	Compétences assumées par le CDG 37 dans le cadre du socle commun	6
2	Dispense d'autorisation pour les actes de poursuite	6
3	Acceptation d'un don de 50 €	6
4	AOO Marché d'assurances pour les besoins du SDIS 37	6
5	Convention de mise à disposition de soutien logistique avec Auchan Chambray	6
6	Indemnisations auto assurance du SDIS en matière de responsabilité civile	6
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 FEVRIER 2021		
7	Rapport introductif au débat des Orientations Budgétaires 2021	7
BUREAU DU 25 MARS 2021		
8	Indemnisations auto assurance du SDIS en matière de responsabilité civile	7
9	Indemnisations auto assurance du SDIS en matière de responsabilité civile	7
10	Convention groupement de commandes pour l'achat d'habillement d'EPI et accessoires avec les SDIS région Centre Val de Loire et de la Nièvre	7
11	Convention avec le SDIS 44 pour la mise en œuvre du 14ème bataillon des sapeurs-pompiers de France pour le défilé du 14 juillet 2021 à Paris	7
12	Renouvellement de la convention assistance d'interprétariat par téléphone avec ISM Interprétariat	8
13	Convention de groupement de commandes pour l'achat de fournitures à destination des PUI	8
14	Convention bipartite SAMU - SDIS 371	8
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 25 MARS 2021		
15	Projet BP 2021	8
16	Ajustements de l'organigramme	9
17	Autorisation de recrutement d'un contractuel sur l'emploi permanent de pharmacien-chef	9
<u>ANNEXES</u>		10
<u>ARRETES</u>		14

DOSSIER N° 1

**COMPETENCES ASSUMÉES PAR LE CENTRE DE GESTION D'INDRE-ET-LOIRE
DANS LE CADRE DU SOCLE COMMUN**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention d'adhésion au socle commun de compétences avec le centre de gestion d'Indre-et-Loire à compter du 1^{er} janvier 2021 pour une durée de 3 ans, dont le taux de cotisation s'élève à 0,065%,

DOSSIER N° 2

DISPENSE D'AUTORISATION POUR LES ACTES DE POURSUITE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- accordent, au payeur départemental, une dispense permanente d'autorisation des actes de poursuites jusqu'à la saisie-vente (hors les ventes immobilières qui demeurent soumises à autorisation préalable) ;*
- autorisent le président du conseil d'administration à signer tous les documents relatifs à cette dispense.*

DOSSIER N° 3

ACCEPTATION D'UN DON DE 50 €

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- acceptent le don d'un montant de 50 € de Madame Bernadette GUERIN domiciliée à Saint-Pierre-des-Corps ;*
- imputent la présente recette au chapitre 77 « produits exceptionnels », article 7713 « libéralités reçues » ;*
- autorisent le président du conseil d'administration à signer tous les documents relatifs à ce don.*

DOSSIER N° 4

**MARCHE D'ASSURANCES POUR LES BESOINS DU SDIS D'INDRE-ET-LOIRE
– 7 LOTS – A.O.O.**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer tous les documents concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement relatifs au marché pour les prestations d'assurance du SDIS 37, y compris les modifications afférentes.

DOSSIER N° 5

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE SOUTIEN LOGISTIQUE ENTRE LE SDIS 37 ET LE
CENTRE COMMERCIAL AUCHAN DE CHAMBRAY-LES-TOURS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention de ravitaillement avec le centre commercial AUCHAN de CHAMBRAY-LES-TOURS permettant d'assurer un soutien logistique lors de certaines interventions.

DOSSIER N° 6

INDEMNISATIONS / auto ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer tous les documents nécessaires à l'indemnisation du particulier pour un montant de 35,60 € TTC suite à un dommage lors d'une intervention du 17 novembre 2020.

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 17 FEVRIER 2021**

DOSSIER N° 7

RAPPORT INTRODUCTIF AU DEBAT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2021

Les membres du conseil d'administration prennent acte du débat des orientations budgétaires pour l'année 2021 qui vaut rapport sur l'évolution des charges et des ressources prévisibles.

**RÉUNION DE BUREAU
DU 25 MARS 2021**

DOSSIER N° 8

INDEMNISATIONS / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer tous les documents nécessaires à l'indemnisation du sapeur-pompier volontaire du CIS de NEUILLE-PONT-PIERRE pour un montant de 204,00 euros TTC, correspondant à la prise en charge de la facture de remplacement de ses lunettes cassées lors d'une intervention.

DOSSIER N° 9

INDEMNISATIONS / AUTO ASSURANCE DU SDIS EN MATIERE DE RESPONSABILITE CIVILE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer tous les documents nécessaires à l'indemnisation du particulier pour un montant de 200 euros TTC afin de prendre en compte le remplacement de la serrure de son logement endommagée par erreur par les secours lors d'une intervention.

DOSSIER N° 10

**CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT D'HABILLEMENT
D'EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE ET D'ACCESSOIRES ENTRE
LES SDIS DE LA REGION CENTRE VAL DE LOIRE ET DE LA NIEVRE**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- *autorisent le président du conseil d'administration du SDIS 37 à signer la convention de groupement de commandes pour l'acquisition d'effets d'habillement, d'équipements de protection individuelle et d'accessoires avec les SDIS de la région Centre – Val de Loire ainsi que le SDIS de la Nièvre ;*
- *autorisent le président du conseil d'administration du SDIS 37 à exécuter le marché à hauteur des besoins propres au SDIS 37, conformément aux clauses contractuelles, ainsi qu'à signer les reconductions, avenants ou résiliations éventuels ;*
- *désignent le président de la commission d'appel d'offres du SDIS 37 à représenter le SDIS37 lors des CAO du groupement de commandes ;*
- *autorisent le président du conseil d'administration du SDIS 41 à signer et notifier le marché à l'issue de la procédure.*

DOSSIER N° 11

**CONVENTION AVEC LE SDIS 44 POUR LA MISE EN ŒUVRE DU 14^{ème} BATAILLON DES SAPEURS-
POMPIERS DE France POUR LE DEFILE DU 14 JUILLET A PARIS**

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention avec le SDIS 44 pour la mise en œuvre du 14^{ème} bataillon des sapeurs-pompiers de France en vue du défilé du 14 juillet 2021 à Paris.

DOSSIER N° 12

RENOUVELLEMENT CONVENTION RELATIVE A L'ASSISTANCE D'INTERPRETARIAT PAR TELEPHONE ENTRE LE SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS D'INDRE-ET-LOIRE ET L'ASSOCIATION "ISM INTERPRETARIAT"

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention relative à l'assistance d'interprétariat par téléphone entre le SDIS 37 et l'association ISM Interprétariat.

DOSSIER N° 13

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES A DESTINATION DES PHARMACIES A USAGE INTERNE

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité :

- *décident de déléguer au SDIS 45 la signature en son nom du marché pour l'achat de fournitures à destination des pharmacies à usage interne avec les SDIS de la région Centre – Val de Loire ainsi que le SDIS de la Nièvre ;*
- *autorisent le SDIS 37 à exécuter le marché à hauteur de ses besoins propres conformément aux clauses contractuelles, y compris en ce qui concerne les reconductions, les modifications en cours d'exécution du marché ou résiliations éventuels ;*
- *désignent le président de la commission d'appel d'offres du SDIS 37 à représenter le SDIS37 lors des CAO du groupement de commandes.*

DOSSIER N° 14

REFERENTIEL SUR L'ORGANISATION DU SECOURS A PERSONNE - SIGNATURE DE LA CONVENTION BIPARTITE SAMU37 – SDIS37

Après en avoir délibéré, les membres du bureau, à l'unanimité, autorisent le président du conseil d'administration à signer la convention bipartite entre le SAMU 37 et le SDIS 37 pour l'organisation du secours à personne et l'aide médicale urgente en Indre-et-Loire.

**RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 25 MARS 2021**

DOSSIER N° 15

PROJET DE BUDGET PRIMITIF 2021

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité :

- *adoptent le présent budget 2021 et ses annexes, d'un montant total de 61 940 00 € dont 14 625 000 € en section d'investissement et de 47 315 000 € en section de fonctionnement ;*
- *attribuent les subventions de fonctionnement suivantes au chapitre 65 :*
 - *au Comité des Œuvres Sociales, 137 438 €*
 - *à l'union des sapeurs-pompiers de la région centre, 1 000 €*
 - *à l'union départementale des sapeurs-pompiers, 90 547 €*
 - *à l'association musicale des sapeurs-pompiers, 32 800 €*
 - *à l'œuvre des Pupilles Orphelins des sapeurs-pompiers de France, 2 150 €*
 - *à l'amicale du personnel permanent des services d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire, 5 600 € ;*
- *votent pour les autorisations de programmes déjà ouvertes, les révisions des enveloppes d'un montant global de - 6 115,66 € ;*
- *approuvent le montant global 2021 des crédits de paiement des opérations d'investissement de 2 549 157,25 € dont les reports de crédits des constructions en cours d'achèvement repris par anticipation (461,06 €) ;*

tels qu'ils apparaissent aux pages 15 et 42 de la 3ème partie (Les maquettes budgétaires du BP2021) du rapport de présentation.

DOSSIER N° 16

AJUSTEMENTS DE L'ORGANIGRAMME

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité approuvent les ajustements de l'organigramme suivants, à compter du 1^{er} avril 2021 :

- *transformation du poste de médecin SPP en médecin-chef adjoint, avec modification du grade maxi à médecin hors classe*
- *ouverture du poste de chef de pôle RHC à la filière administrative (grade maxi : attaché hors classe) en plus de la filière sapeur-pompier (grade maxi : Lieutenant-colonel).*

DOSSIER N° 17

**AUTORISATION DE RECRUTEMENT D'UN CONTRACTUEL SUR
L'EMPLOI PERMANENT DE PHARMACIEN-CHEF**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration, à l'unanimité autorisent le président du conseil d'administration à procéder au recrutement d'un agent contractuel de droit public sur l'emploi permanent de pharmacien-chef.

Tous droits de reproduction réservés

Pour copie conforme :

Le Directeur de l'Administration et des Finances

SIGNE

Bruno CHANTEAU

Tous les actes publiés au présent recueil ont fait l'objet d'un accusé de réception attestant de la date de leur transmission au représentant de l'Etat.

Recueil publié le 31 mars 2021

ANNEXES

SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation	N° dossier
1	Compétences assumées par le centre de gestion d'Indre-et-Loire dans le cadre du socle commun	1
2	Convention de mise à disposition de soutien logistique avec AUCHAN Chambray	5
3	Convention constitutive d'un groupement de commandes interdépartemental entre les SDIS de la Région Centre Val de Loire et le SDIS du département de la Nièvre	10
4	Convention de mise en œuvre du 14 ^{ème} Bataillon des sapeurs-pompiers de France - Edition 2021	11
5	Convention relative à l'assistance d'interprétariat par téléphone entre le service départemental d'incendie et de secours d'Indre-et-Loire et l'association « ISM Interprétariat »	12
6	Présentation BP 2021	15
7	Ajustement de l'organigramme	16

ARRETES

SOMMAIRE

N° Annexe	Désignation
1	Arrêté désignation d'un Délégué à la Protection des Données (DPD)
2	Arrêté portant désignation des représentants de l'administration et modification des représentants du personnel au comité technique du SDIS d'Indre-et-Loire
3	Arrêté portant désignation des représentants de l'administration et modification des représentants du personnel au CHSCT du SDIS d'Indre-et-Loire
4	Arrêté portant approbation des lignes directrices de gestion du SDIS d'Indre-et-Loire
5	Arrêté portant liste départementale des médecins habilités pour la détermination de l'aptitude médicale des sapeurs-pompiers